CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013**

**Ce mémoire est soumis par :**

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fondation des maladies du cœur (FMC)

**ou**

( ) **un individu** **Nom:** _____

**Sujet :** Santé

## * Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait accorder 30 millions de dollars annuellement pendant 10 années consécutives sous forme de subventions gérées par la Fondation des maladies du cœur, pour financer la recherche concernant ce type de maladie dans les universités et les hôpitaux de l'ensemble du pays.

Cet argent assurera un financement stable des recherches visant à former une nouvelle génération de chercheurs qui feront progresser nos connaissances en la matière. Par ricochet, cela aidera à atteindre l'objectif de notre Fondation qui consiste à réduire de 25 % d'ici 2020 l'incidence des maladies cardiaques. Ces fonds fédéraux viendraient compléter le montant sans précédent de 300 millions de dollars pour le financement de la recherche récoltés par la FMC.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Nous souhaitons discuter avec les parlementaires des modes de financement possibles. Ces fonds viendraient combler un fossé important au niveau des recherches médicales dans notre pays, surtout en ce qui a trait à la formation des jeunes chercheurs canadiens. Le Canada pourra ainsi demeurer un chef de file à l'échelle internationale dans les recherches et les pratiques relatives aux maladies du cœur. Cet investissement contribuera à la prévention de ces maladies et à soutenir les personnes qui en sont atteintes. Ultimement, cela permettra à des Canadiens de revenir plus vite au travail, augmentera la productivité, diminuera les besoins en installations de soins intensifs, et réduira les coûts des services de soins médicaux.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Cette injection de fonds amènerait et soutiendrait des emplois en recherche partout au pays, allant des chercheurs éminents aux techniciens et au personnel de soutien en laboratoire indispensable (p. ex. les biostatisticiens). Les fonds de recherche devraient être confiés aux hôpitaux et aux universités pour appuyer et former la prochaine génération de chercheurs en développant leurs compétences. La mise en application des nouvelles connaissances issues de ces recherches aiderait à améliorer les résultats en santé et à rendre les services de soins plus efficaces. Cela permettrait aussi d'améliorer la vie des personnes aux prises avec des problèmes d'ordre cardiaque.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Cet argent a pour but de financer les recherches portant sur les maladies du cœur dans les universités et les hôpitaux de recherche de l'ensemble du Canada, suivant l'engagement du gouvernement de renforcer nos moyens de recherche de calibre mondial. Cela aiderait aussi à améliorer la compétitivité du Canada sur la scène mondiale et à attirer chez nous les meilleurs talents. L'argent servira également à cultiver les talents des praticiens et des chercheurs médicaux de la prochaine génération, et à créer des bons emplois en recherche partout au pays. Enfin, la santé des Canadiens en bénéficiera globalement.

**Sujet :** Organismes de bienfaisance, dons de charité, bénévolat

## Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait ajouter dans le projet de loi budgétaire une modification à l'article 207(4)c) du Code criminel du Canada pour autoriser les organisations de bienfaisance à tenir des loteries informatisées ou par ordinateur. Incidemment, une telle restriction ne s'applique pas aux loteries gérées par les organismes provinciaux qui en sont responsables, et qui peuvent à leur guise utiliser les plus récents moyens informatiques et outils en ligne pour n'importe quel aspect de leurs activités du genre.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 million-4.9 millions

Immédiatement

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il ne serait pas nécessaire de modifier le mode de financement fédéral ou la politique fiscale. il suffirait d'apporter cette modification dans le projet de loi budgétaire.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cette modification consistant à abolir les règles législatives désuètes qui imposent un fardeau administratif et des coûts indus aux organismes de bienfaisance les autoriserait à transformer leurs méthodes actuelles de vente, de fonctionnement et de tirage de la loterie pour qu'elles puissent les rendre plus efficaces et viables. Le droit d'utiliser des ordinateurs permettrait à la Fondation des maladies du cœur d'épargner plus de 1 million de dollars par année, économies qui pourraient être immédiatement réorientées au profit de tous les Canadiens, via les activités découlant de notre mission de réduire et d'éradiquer les maladies cardiaques.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Un des principaux aspects de la mission de notre Fondation consiste à financer l'octroi de bourses personnelles qui aident au perfectionnement des savants canadiens tout au long de leur carrière en recherche. Une partie des épargnes annuelles supérieures à 1 million de dollars obtenues grâce à cette modification servirait à financer ces bourses, qui contribuent à créer/maintenir des emplois et à former :
- des nouveaux chercheurs désireux de mettre sur pied leur propre laboratoire de recherche;
- des chercheurs indépendants déjà établis qui veulent faire de la recherche à temps plein;
- des jeunes chercheurs détenant un diplôme spécialisé.

**Sujet :** Santé

## Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait accorder des dégrèvements fiscaux pour aider les familles canadiennes financièrement et pour encourager l'activité physique. Il pourrait à cette fin :

a) modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à ce que les moniteurs de tension artérielle deviennent des dépenses médicales admissibles;

b) supprimer le tarif douanier s'appliquant aux bicyclettes comme cela a été fait pour d'autres pièces d'équipement sportif et athlétique dans le budget de 2013.

**Coût ou économies prévus :** Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

**Financement fédéral :** Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral devrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour que les gens puissent déclarer en guise de frais médicaux admissibles les moniteurs de tension artérielle, un outil de prévention pratique qui peut contribuer à sauver des vies et à réduire les pressions sur les services de santé.

En exemptant l'achat de bicyclettes du tarif douanier, le gouvernement inciterait les Canadiens à faire plus d'activité physique et à utiliser un mode de transport actif. Ce tarif va jusqu'à 13 % dans le cas d'un vélo complet.

**Bénéficiaires visés :** Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

On a démontré que l'autovérification de la tension artérielle contribue à améliorer le traitement, la gestion et le contrôle de la tension, et à réduire par le fait même l'incidence des maladies cardiaques qui comptent parmi les principales causes de décès au Canada. Une telle pratique s'avère aussi bénéfique pour le réseau de la santé en diminuant le nombre de visites chez le médecin et d'hospitalisations.

L'élimination du tarif applicable aux bicyclettes profiterait aux gens de l'ensemble du pays qui n'ont pas vraiment les moyens de s'en acheter une.

**Répercussions générales :** Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Quand une personne peut mesurer elle-même sa tension artérielle dans le confort du foyer au lieu de devoir toujours dépendre à cette fin d'un médecin, cela améliore sa capacité d'autocontrôle par rapport à sa santé.

L'élimination du tarif douanier, en réduisant le coût des taxes applicables à l'achat des bicyclettes, permettrait de les vendre à un prix plus abordable. De ce fait, un plus grand nombre de Canadiens auraient les moyens de s'en procurer une et de l'utiliser pour se rendre au travail ou à l'école, etc., d'où des effets bénéfiques sur la santé et le niveau d'activité physique de l'ensemble des citoyens.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Chaque année, 69 000 Canadiens décèdent d'une maladie cardiaque; il est grand temps de réduire radicalement ce nombre. La Fondation des maladies du cœur représente un catalyseur majeur dans les efforts visant à sensibiliser les Canadiens aux questions de santé et à les inciter à pratiquer des activités physiques, à manger sainement et à ne pas fumer, afin qu'ils risquent moins de souffrir d'une maladie cardiaque. Depuis 1956, notre Fondation a amassé et investi plus de 1,35 milliard de dollars dans des recherches de pointe sur les maladies du cœur, grâce à notre réseau de 140 000 bénévoles et à notre personnel qui totalise 620 employés à temps plein.

En juin 2013, la Fondation des maladies du cœur a pris la résolution de récolter 300 millions de dollars au cours des 10 prochaines années dans le but de réduire de 25 % d'ici 2020 le taux de décès attribuables aux maladies cardiaques. Ces fonds seront investis dans 19 universités et hôpitaux effectuant des recherches de pointe partout au pays. Si le gouvernement fédéral fournit un montant équivalent, il s'agira globalement d'une contribution sans précédent à la recherche sur les maladies du cœur au Canada. Nous espérons que le gouvernement fédéral se joindra à nous pour assurer le succès de cette entreprise audacieuse, dans le but de stimuler les efforts de recherche sur les maladies cardiaques en assurant un financement stable et la formation d'une nouvelle génération de chercheurs.

Plus spécifiquement, en quoi le financement de ces recherches sera-t-il bénéfique pour les Canadiens? Voici quelques exemples qui démontrent à quel point les 1 500 chercheurs de l'ensemble du pays qui sont financés par notre Fondation font œuvre utile : à l'Université McMaster, le Dr Koon Teo surveille 900 enfants pour découvrir comment leur vie à la maison au plus jeune âge peut influer sur leur santé cardiaque future. À l'Université du Manitoba, le Dr Lorrie Kirshenbaum étudie des façons d'empêcher les cellules du cœur de dépérir après une crise cardiaque. À l'Université de la Colombie-Britannique, le Dr Jayne Garland cherche à déterminer comment la vitesse de contraction musculaire peut aider les personnes ayant survécu à un infarctus à retrouver leur équilibre.

En modifiant le Code criminel pour autoriser les organismes de bienfaisance du domaine de la santé à tenir leurs loteries au moyen d'ordinateur, le gouvernement leur permettrait de réduire le fardeau administratif et d'économiser des millions de dollars par année, ce qui par ricochet les aidera à devenir plus efficaces et innovateurs. L'argent ainsi économisé pourrait alors servir à financer les recherches, à promouvoir la santé et à accroître les efforts de prévention des maladies, ce qui au bout du compte bénéficiera à tous les Canadiens et contribuera à accroître la productivité.

L'offre par le gouvernement fédéral de mesures fiscales incitatives pour l'achat de moniteurs de tension artérielle contribuerait à améliorer l'existence des Canadiens obligés de surveiller minutieusement leur tension artérielle. Ces moniteurs devraient être considérés comme des dépenses médicales admissibles, au même titre que les bâtonnets diagnostiques pour le diabète. L'abolition du tarif douanier s'appliquant aux bicyclettes favoriserait une augmentation de l'activité physique et aiderait les Canadiens désireux de faire du vélo à demeurer en bonne santé. Selon les estimations, l'inactivité physique occasionne annuellement des coûts directs et indirects de 6,8 milliards de dollars en soins de santé au Canada.

En appliquant ces recommandations, le gouvernement fédéral aiderait grandement au développement des activités et capacités de recherche au Canada, permettrait aux organismes de bienfaisance de mener leurs activités de façon plus efficace, et encouragerait les Canadiens à se tenir et à demeurer en bonne santé grâce à un coup de pouce en ce sens.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.